



OIAC

Secrétariat technique

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/531/2005

18 novembre 2005

FRANÇAIS, ANGLAIS et ARABE seulement

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

**INVITATION À PARTICIPER AU DEUXIÈME COURS RÉGIONAL SUR
L'ASSISTANCE ET LA PROTECTION À L'INTENTION
DES ÉTATS PARTIES D'AFRIQUE
TSHWANE (AFRIQUE DU SUD)
8 - 12 MAI 2006**

1. Au nom du Gouvernement sudafricain et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Directeur général souhaite inviter les États parties d'Afrique à désigner des participants au deuxième cours régional sur l'assistance et la protection à l'intention des États parties d'Afrique, qui aura lieu à Tshwane (Afrique du Sud) du 8 au 12 mai 2006.
2. Le cours sera organisé conjointement par le Gouvernement sudafricain et le Secrétariat technique ("le Secrétariat"). La formation dispensée dans le cadre du cours, qui pourra accueillir jusqu'à 30 participants de la région, concernera la planification et la création d'une équipe d'intervention en matière de protection civile, de défense civile et d'opérations de sauvetage dans les zones contaminées ainsi que l'adoption de mesures en cas d'incidents mettant en jeu des agents de guerre chimique et des produits chimiques toxiques. Le cours donnera également un aperçu des types d'assistance que peuvent offrir l'OIAC, le pays hôte et d'autres États membres d'Afrique.
3. Le cours offrira une introduction de base à l'utilisation d'équipement de protection individuelle et collective, à la surveillance, à la détection et à la décontamination ainsi qu'aux techniques d'échantillonnage. Le cours permettra également l'échange d'informations et d'expériences touchant l'application de l'Article X de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et servira de forum de discussion sur la façon dont les États membres peuvent coopérer à l'avenir et sur les autres offres qu'ils pourraient présenter à l'OIAC au titre de l'Article X. Le cours s'achèvera par un exercice pratique d'intervention d'urgence.
4. Vu l'objectif du cours et son caractère technique, les candidats feront l'objet d'une sélection rigoureuse. Ils devraient avoir des connaissances générales de chimie liée à l'assistance et à la protection contre les agents de guerre chimique et les produits chimiques toxiques. La préférence sera accordée aux agents des unités d'intervention d'urgence qui s'occupent de protection civile. Les participants doivent également être



en bonne forme physique et être capables de porter un équipement de protection individuelle pendant plusieurs heures lors des séances de travaux pratiques. Une certaine expérience pratique du matériel de protection est souhaitable.

5. Le Secrétariat pense pouvoir parrainer un nombre limité de participants d'États membres. Pour les participants qui seront parrainés, le Secrétariat défraiera les frais d'hébergement et de repas (petit-déjeuner et dîner). Pour sa part, l'autorité nationale sudafricaine fournira toute la documentation, les moyens de transport sur place ainsi que les déjeuners, et cela sans frais pour les participants et l'OIAC. Des renseignements complémentaires sur l'hébergement, le lieu du cours et le transport seront communiqués à l'ensemble des participants confirmés à une date ultérieure.
6. Pour ce qui est du voyage des participants parrainés, le Secrétariat prendra les arrangements les moins onéreux. Les participants parrainés ne pourront acheter leurs billets localement qu'avec l'autorisation expresse du Secrétariat, et pour autant qu'il en découle une économie supplémentaire. Pour réduire au minimum les dépenses du Secrétariat, les participants parrainés arriveront au plus tôt le dimanche 7 mai 2006 pour repartir au plus tard le samedi 13 mai 2006. Toute modification des dates d'arrivée ou de départ des participants parrainés doit être approuvée par le Secrétariat. Le Secrétariat ne remboursera pas les dépenses sans rapport avec le cours ou résultant de modifications non autorisées des plans de voyage. Les participants parrainés devront supporter tous les frais dus à des changements dont la responsabilité leur incombe, annulation comprise, dès lors que le Secrétariat aura acheté les billets. Les participants non parrainés devront s'occuper eux-mêmes de leur voyage.
7. La langue de travail du cours sera l'anglais. Aucun service d'interprétation ne sera fourni. Les participants devront donc bien connaître l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.
8. Avant de se rendre en Afrique du Sud, les participants devront obtenir tous les visas nécessaires (y compris les visas de transit).
9. Les candidats intéressés sont invités à remplir le formulaire reproduit à l'annexe 2 de la présente note, en veillant particulièrement à fournir toutes les indications demandées. Les formulaires remplis, assortis d'un bref curriculum vitae, doivent être envoyés à l'adresse suivante : Directeur, Division de la coopération internationale et de l'assistance, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye (Pays-Bas). Ils peuvent également l'être par télécopieur au +31 (0)70 416 3209 ou par courrier électronique (EmergAssistBr@opcw.org). Ils doivent parvenir au Secrétariat **au plus tard le 1^{er} mars 2006**. Veuillez noter que pour être admis, les participants devront produire une lettre d'acceptation de l'OIAC au moment où ils s'inscriront au cours.
10. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service de l'assistance et de la protection, Division de la coopération internationale et de l'assistance, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Annexes (en anglais seulement) :

Annexe 1 : Provisional Programme (Programme provisoire)

Annexe 2 : Nomination Form (Formulaire d'inscription)

Annex 1

**SECOND REGIONAL ASSISTANCE AND PROTECTION COURSE
FOR AFRICAN STATES PARTIES
TSHWANE, SOUTH AFRICA
8 – 12 MAY 2006**

PROVISIONAL PROGRAMME

<i>Monday, 8 May 2006</i>	
8:00 – 08:40	Opening
8:45 – 09:30	Introduction to the course
9:30 – 10:10	Introduction to the OPCW
10:10 – 10:30	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Lecture: the Chemical Weapons Convention
11:15 – 11:50	Lecture: chemical-warfare agents
11:55 – 12:35	Lecture: toxic industrial chemicals
12:35 – 13:30	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Lecture: assessing threats and recognising attacks
14:15 – 14:55	Lecture: individual protection
15:00 – 15:40	
15:40 – 16:00	<i>Tea</i>
16:00 – 16:40	Practical: individual protection
16:45 – 17:30	
<i>Tuesday, 9 May 2006</i>	
8:00 – 08:40	Practical: individual protection
8:45 – 09:30	
9:30 – 10:10	Lecture: detection
10:10 – 10:30	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Lecture: detection and sampling
11:15 – 11:50	Practical: detection
11:55 – 12:35	
12:35 – 13:30	<i>Lunch</i>
13:30 – 14:10	Lecture: decontamination
14:15 – 14:55	
15:00 – 15:40	Practical: decontamination
15:40 – 16:00	<i>Tea</i>
16:00 – 16:40	Practical: decontamination (continued)
16:45 – 17:30	
<i>Wednesday, 10 May 2006</i>	
8:00 – 08:40	Practical: decontamination (continued)
8:45 – 09:30	
9:30 – 10:10	
10:10 – 10:30	<i>Tea</i>
10:30 – 11:10	Lecture: incident scenarios and possible consequences
11:15 – 11:50	Lecture: incident layout
11:55 – 12:35	Lecture: command and control

<i>Wednesday (continued)</i>	
<i>12:35 – 13:30</i>	<i>Lunch</i>
<i>13:30 – 14:10</i>	Tabletop exercise: incident management
<i>14:15 – 14:55</i>	
<i>15:00 – 17:30</i>	Excursion
<i>Thursday, 11 May 2006</i>	
<i>8:00 – 08:40</i>	Practical: incident management
<i>8:45 – 09:30</i>	
<i>9:30 – 10:10</i>	
<i>10:10 – 10:30</i>	<i>Tea</i>
<i>10:30 – 11:10</i>	Practical (continued)
<i>11:15 – 11:50</i>	
<i>11:55 – 12:35</i>	
<i>12:35 – 13:30</i>	<i>Lunch</i>
<i>13:30 – 14:10</i>	Practical (continued)
<i>14:15 – 14:55</i>	
<i>15:00 – 15:40</i>	
<i>15:40 – 16:00</i>	<i>Tea</i>
<i>16:00 – 16:40</i>	Practical (continued)
<i>16:45 – 17:30</i>	
<i>Friday, 12 May 2006</i>	
<i>8:00 – 08:40</i>	Practical: incident management (continued)
<i>8:45 – 09:30</i>	
<i>9:30 – 10:10</i>	
<i>10:10 – 10:30</i>	<i>Tea</i>
<i>10:30 – 11:10</i>	Emergency-response exercise
<i>11:15 – 11:50</i>	
<i>11:55 – 12:35</i>	
<i>12:35 – 13:30</i>	<i>Lunch</i>
<i>13:30 – 15:40</i>	Visit to Protechnik Laboratories
<i>15:40 – 16:00</i>	<i>Tea</i>
<i>16:00 – 16:40</i>	Exercise feedback
<i>16:45 – 17:30</i>	Closure

Annex 2

**SECOND REGIONAL ASSISTANCE AND PROTECTION COURSE
FOR AFRICAN STATES PARTIES
TSHWANE, SOUTH AFRICA
8 – 12 MAY 2006**

NOMINATION FORM

Please submit the completed form, **along with a brief curriculum vitae, by 1 March 2006** to:

The Director, International Cooperation and Assistance Division, OPCW

Attn: Assistance and Protection Branch

Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, the Netherlands

Fax: + 31 (0)70 416 3209; e-mail: EmergAssistBr@opcw.org.

Please type or use BLOCK LETTERS.

1.	Family name of nominee	
2.	First name(s)	
3.	Date of birth	Day Month Year
4.	Citizenship	
5.	Gender*	Male <input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/>
6.	Passport number	
7.	Date of issue	Day Month Year
8.	Expiry date	Day Month Year
9.	Place of issue	
10.	Areas of expertise	
11.	Employer	
12.	Position	
13.	Contact address (Please do not give a post-office box number)	Street
		Number Post code
		City
		Country
14.	E-mail address	
15.	Telephone numbers, including country and city codes	Home
		Work
		Mobile
16.	Fax numbers, including country and city codes	Home
		Work

* For this and all like items, please tick the appropriate box.

17.	Has the nominee previously taken part in a course of this kind?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> If so, when and where?
18.	Is sponsorship a condition of participation?	Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>